

| | | |
|--|---|-----------------|
|  | Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09 | Département |
| | | CALVADOS |
| | | Canton |
| | | CAEN XVI |
| SOCIETE CTEAM – TRAVAUX DE REHABILITATION DE LIGNE HAUTE TENSION ET STATIONNEMENT D'UNE GRUE MOBILE – CHEMIN RURAL DIT DU VIEUX CLOS ARRETE N° 2024/112 | | |

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'un arrêté de circulation en date du 8 mai 2024 de la société CTEAM sollicitant la Ville pour des travaux concernant le déroulage de câbles de ligne haute tension et le stationnement d'une grue chemin rural dit du Vieux Clos à IFS ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société CTEAM est autorisée à réaliser, à partir du lundi 20 mai 2024 au 30 août 2024, des travaux de réhabilitation d'une ligne haute tension chemin rural dit du Vieux Clos à Ifs.
Afin de procéder à la mise en sécurité du chantier, un portique de protection sera mis en place à l'aide d'une grue.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation s'effectuera de manière alternée par la mise en place d'un alternant manuel.
- Article 3 :** La société CTEAM est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société CTEAM devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société CTEAM ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 15 mai 2024



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE.